

PRIX DE L'ABONNEMENT EDITION QUOTIDIENNE 3\$ 00 Par an en comptant, d'avance

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

TARIF DES ANNONCES Par ligne de 10 lettres, 100 fois, 50 1/2

LA JUSTICE

QUEBEC, 13 NOVEMBRE 1891

Notre commerce et nos industries

Après les déceptions que vient de nous causer la découverte des scandales d'Ottawa, il semble qu'il est permis à celui qui a payé et qui paie encore pour toutes ces turpitudes commises en haut lieu, à ce pauvre peuple que l'on taxe et pressure...

A quel, par exemple, aura servi toute cette série d'enquêtes qui ont prolongé la session du parlement d'Ottawa, cette année, si ce n'est à faire dévoiler des maux auxquels on ne veut évidemment apporter aucun remède...

En échange donc de sa bonhomie et de son inimitable générosité, il doit lui être permis de s'enquérir un peu de la façon dont ont été remplies les promesses qu'on lui faisait naguère aux grands jours des luttes électorales.

Il ne s'agit pas ici d'une question de rouges ou de blancs. On s'est malheureusement déjà trop arrêté à ces distinctions que l'on se bornerait à trouver puériles si elles n'étaient trop souvent la source ridicule de beaucoup de nos déconvenues et de nos désastres.

On se rappelle qu'en 1878 le peuple canadien fut appelé à se prononcer sur la grande question du libre-échange et de la protection, et que le parti conservateur renversa le gouvernement McKenzie à l'aide des mots ronflants de Protection et de Politique nationale qu'il promena sur tous les hustings...

Messieurs les électeurs, hier-moi! Je suis pour la protection, c'est-à-dire pour que tous soient protégés. Mon adversaire, lui, est pour la franchise, c'est-à-dire qu'il ne veut pas que nous ayons aidés dans nos luttes contre les producteurs étrangers.

El pendant plus d'un an on n'entendit partout que de ces raisonnements puérils. Ce fut le thème de toutes les conversations, et comme nous l'avons dit plus haut, les opinions, naturellement, se rangèrent du côté du soleil levant...

Malgré la gravité de la situation, il était amusant parfois de voir avec quelle facilité et quel aplomb, on tranchait cette question que les plus grands économistes du monde n'ont jamais abordée sans crainte, et ne sont jamais parvenus à débrouiller qu'après des années de réflexion et d'étude.

Mais en 1878, l'esprit de nos politiciens se trouvait suffisamment éclairé, paraît-il, pour pouvoir trancher le nœud gordien d'un seul coup, et avec une promptitude et une sûreté de jugement qui contrastaient étonnamment avec les lenteurs et les hésitations du grand homme d'Etat anglais.

Bref, Sir John Macdonald revint au pinacle et nous eûmes la protection. Pendant toute la durée de la lutte électorale on avait proclamé bien haut les droits de chacune des classes d'électeurs à la sollicitude du gouvernement et l'on avait prédit que le système de la protection aurait des bienfaits pour toutes indistinctement.

Qu'on prenne le mot Protection dans l'acception que l'on voudra, en politique ou autrement, il y a toujours mille façons d'en apprécier la valeur et d'en faire l'application. On sait ce que, parfois, un regard protecteur, par exemple, renferme de désagréable et même de débilitant.

En établissant le tarif protecteur on ne pouvait avoir en vue que deux motifs avouables: la question du revenu et celle de l'encouragement de nos industries.

Or, ces deux buts pouvaient fort bien être atteints également et du même coup à l'aide d'un simple impôt sur la valeur des articles étrangers. Mais le gouvernement ne se contenta pas de cela.

Sans nous attarder, pour le moment du moins, à chercher les prétextes que l'on invoqua à l'appui de cette mesure, on nous permit de nous étonner un peu du sans-gêne assez révoltant que l'on mit à désavouer ainsi, dès le début, tout ce que l'on venait de promettre à la face des électeurs du haut des hustings.

Afin de mieux faire ressortir tout ce qu'il y a d'injuste et d'inique dans ce système des droits de douane dits spécifiques, nous nous servirons de chiffres et citerons certaines dispositions de notre tarif.

Prenez, par exemple, l'item suivant: Wool Manufactures, such as: cloths, doeskins, blankets, flannels of every description, Casimères, Tweeds, Coverings, Overcoatings, Felt cloth, Yarns, Knitted goods, Hosiery, Shirts and drawers, etc., etc. 10c par lb. et 20% ad valorem.

Tout le monde se sert de drap, mais tous les draps ne sont pas de même qualité. Il en est dont la nature et le prix indiquent suffisamment qu'ils sont destinés aux classes pauvres, tandis qu'il en a d'autres que les riches seuls pourront jamais se procurer.

Ces draps, connus dans le commerce sous les noms de draps de pilote, présidents et draps de Moscou, coûtent en Angleterre depuis deux shillings jusqu'à douze shillings sterling par verge. En quantité, les trois quarts de ce qui s'importe dans la province de Québec coûtent depuis le plus bas prix jusqu'à cinq shillings. Or l'impôt spécifique de dix centimes par livre pèse indistinctement et avec une égale force sur les draps de deux shillings comme sur ceux de douze.

Maintenant s'il s'agit d'un drap absolument du même genre, mais de qualité supérieure, pour convenir aux riches, en faisant le même calcul, nous arrivons au résultat suivant: Prix d'achat en Angleterre, 2 shes stg

Or, ces deux buts pouvaient fort bien être atteints également et du même coup à l'aide d'un simple impôt sur la valeur des articles étrangers. Mais le gouvernement ne se contenta pas de cela.

Colon 36 pouces—qualité inférieure. Prix d'achat..... 3 centimes. Droit ad valorem 15 p. cent. 0.45

Colon 36 pouces—qualité supérieure. Prix d'achat..... 8 centimes. Droit ad valorem 15 p. cent. 1.20

On nous dira que ces droits spécifiques ont pour but d'empêcher la fraude et la falsification des envois. C'est peut-être un prétexte habile, mais qui, dans tous les cas, ne saurait tenir en présence du fait que, ces droits spécifiques se trouvant accompagnés par d'autres droits ad valorem encore plus importants, les falsificateurs d'envois peuvent facilement avoir beau jeu et la fraude se pratiquer aujourd'hui comme jamais.

On criera encore qu'il s'agit de protéger et d'encourager plus efficacement nos fabricants de draps et de cotons. Oh! alors, si ce n'est que cela, pourquoi n'a-t-on pas tout de suite imposé un droit de quarante ou cinquante par cent? La protection de nos industries est-elle pour le moins aussi efficace et tout le monde est traité également.

Mais n'en disons pas davantage sur ces regrettables abus de notre tarif douanier. Il y a bien d'autres points à relever dans ce travail que l'on peut regarder à bon droit comme un fier monument d'ignorance de tout principe commercial, et de partialité aveugle.

Qui est-ce qui l'a rédigé, ce tarif? Nos gouvernements—Ah! si c'était eux seuls qui l'eussent fait, on n'y trouverait peut-être pas moins d'inépuables, (peut-être y en aurait-il davantage!) mais on n'y verrait certainement pas à chaque page avant de traces de la visite intéressée de certains industriels qui, eux aussi, à l'instar des contracteurs, leurs confrères, savaient comment s'y prendre pour obtenir leurs coudées-franches dans les coulisses du parlement d'Ottawa.

Au reste, c'est ici le moment de dire ouvertement notre pensée et de déclarer que notre tarif douanier a été fait, refait, tourné, retourné de toutes manières, non pas tant par nos gouvernements eux-mêmes que par ces industriels dont nous parlons tout à l'heure, qui l'ont façonné, suivant l'occasion, non pas dans l'intérêt général du pays, mais dans celui de leur propre gousset.

IL N'Y ETAIT PAS A l'inauguration du monument Short-Wallick, hier après-midi, où s'était rendu le tout Québec, on a beaucoup remarqué l'absence de Sir A. P. Caron, qui pourtant était à Québec et dont la position officielle lui imposait, pour ainsi dire, le devoir de se rendre à cette cérémonie du dévoilement d'une statue de militaires.

On redoute la désorganisation de la république. La guerre civile ne se fera pas attendre longtemps. La province de Bahia s'est déclarée indépendante. Da Fonseca fait tous ses efforts pour empêcher l'organisation de gouvernements séparés.

Ce cheque de M. Tarte

M. Tarte est toujours intéressant quand il parle ou écrit. Il signe ce matin, dans son journal, un entrefilet qui pour n'être pas bien long, est vrai, en dit cependant beaucoup.

Je veux, dit-il, le prier de me dire s'ils savent combien certains administrateurs ont mal géré, puis donné à mon adversaire—au mépris des promesses et des engagements d'honneur pris à mon endroit.

Je veux savoir aussi combien a coûté à l'émotion de M. George Desjardins, à Montmorency en 1890, le sergent de Sir Adolphe Caron à Rimouski en 1891 et sa défaite à Chicoutimi. Le ministre de la milice est en position de nous renseigner sur ces points.

Je n'ai l'air de dessein, en posant ces questions, que celui de rappeler à la raison les consciences qui se voient la figure devant ce chiffre de 82,000, quand ils savent, par exemple, que jadis Sir Adolphe Caron ne s'est fait que dans le comté de Québec à moins d'y dépenser mille à mon égard. Ce journal est encore sous le contrôle de l'ancien ministre des Travaux Publics, et c'est à lui que je demanderai compte, désormais, des plaisanteries de son porte-gousset Vanasse.

Les étudiants de Montréal sont violents, comme ils le sont tous, quel que peu d'ailleurs. Mais il ne faut pas trop l'être. A preuve la scène disgracieuse qui s'est passée avanthier, à l'occasion d'un discours prononcé par un ex-prêtre de Saint-Jean, P. Q., le Révérend N. Grégoire, à l'Église Baptiste Française de l'Oratoire, à Montréal, où l'apostat a donné les raisons qui l'ont déterminé à abandonner l'Église Catholique Romaine.

On sait qu'un cocher de Montréal, pour avoir été cause de la mort d'un journaliste de Montréal, en faisant trotter son cheval trop vite, a été trouvé coupable d'homicide involontaire et condamné à 52 jours de prison. Très bien! C'est là un enseignement pour les cochers trop fougueux qui font fi des passants et semblent quelques fois les regarder avec dédain du haut de leur coupé. Que diable, aussi, ne faut-il pas respecter la liberté de la presse, ajouterons-nous platement.

Un journal de Montréal, parlant de cette affaire, ne se gêne pas de leur faire la leçon. Des jeunes gens instruits et intelligents, dit-il, n'ont aucune raison de se conduire comme pourrait le faire une masse ignorante, sous l'empire de l'excitation, et ils n'ont pas raison de se plaindre si, par leur conduite, ils obligent la police à les traiter comme de vulgaires perturbateurs.

On sait qu'un cocher de Montréal, pour avoir été cause de la mort d'un journaliste de Montréal, en faisant trotter son cheval trop vite, a été trouvé coupable d'homicide involontaire et condamné à 52 jours de prison. Très bien! C'est là un enseignement pour les cochers trop fougueux qui font fi des passants et semblent quelques fois les regarder avec dédain du haut de leur coupé. Que diable, aussi, ne faut-il pas respecter la liberté de la presse, ajouterons-nous platement.

Depeches de nuit

Au Brésil. Plusieurs provinces se déclarent indépendantes. Winnipeg, 12 novembre.—On annonce semi-officiellement que le ministre de la justice va convoquer la session du jeune meurtrier, Shoal Lake, l'ancien prisonnier qui fut pendu le 18 du mois précédent. On se rappelle que Patterson, qui n'a que 18 ans, a saisi trois lettres dans un sac de jalousie, puis jeta son calvaire dans un puits.

On dit qu'il passera le reste de ses jours au pénitencier.

AGRICULTURE

Notes sur la basse cour. D'après un cultivateur américain, M. C. Snyder, l'accomplissement des jeunes volailles donne plus de corps à la chair de vieilles poules dont nul ne voudrait. Cette règle est surtout vraie dans l'élevage des dindons.

Les ravages d'un cyclone

Devonement des femmes. Le sauvetage. Londres, 12 novembre.—Les dernières dépêches de Calcutta rapportent la nouvelle que les dégâts causés par le cyclone des îles Andaman, l'été, ont été bien plus considérables qu'on ne l'avait d'abord annoncé.

De nouveaux détails sur le naufrage de l'Estrella démontrent que ce vaisseau, chargé de 83 passagers, a été paré avec une force terrible sur le rivage près de la prison des femmes. En un instant le vaisseau était brisé sur les rochers et les passagers balayés dans la mer.

Plusieurs de nos malheureux prisonniers ont été tués par le cyclone. Les autres ont été précipités vers la rive, malgré les vagues qui rebattaient à une grande distance sur la grève. Elles ne donnaient pas le temps de se relever et furent emportées par les vagues. Les débris humains furent portés par les vagues au-dessus de la tête. L'une d'elles s'élevait alors, emportant le naufrage et l'archaïque une mort certaine.

Écroulement d'un amphithéâtre. 100 personnes blessées. Rome, 12 novembre.—Un terrible accident a eu lieu à Castellano pendant un combat de taureau.

Après une couple d'heures de travail ardu on a réussi à sortir tous les blessés, dont le nombre s'éleva à plus de cent. On a fait venir tous les médecins de la ville pour porter secours à ceux qui en avaient besoin. On croit que sur le nombre des blessés une vingtaine disparaîtront très difficilement de la mort.

La situation au Brésil

Londres, 12 novembre.—Des dépêches reçues de Pernambuco disent que le rissu au Brésil arrive à l'état aigu, et qu'on est fort inquiet dans les cercles officiels et commerciaux de l'état de l'économie prise par le marché de Fonseca, lorsqu'il a dit qu'il n'est pas possible de continuer à gouverner le pays de cette façon.

Une dépêche de Pernambuco porte encore que le mouvement est grand dans toutes les provinces du Brésil. Londres, 12 novembre.—Une dépêche de Rio de Janeiro au Times dit: « On signale des émeutes dans le Rio Grande du Sud. Les dépêches par ce canal sont interdites au départ de cette province. Les dépêches locales sont soumises à la censure. La province de Rio Grande du Sud produit beaucoup de grain, elle renferme beaucoup de colonies allemandes et possède une armée de 50,000 hommes d'origine allemande. Sifreiro Martinez, qui a été battu lors de la dernière révolution, mais qu'on a en suite autorisé à rentrer, exerce une grande influence et s'il est nommé président du Rio Grande du Sud, le président de Fonseca sera impuissant à l'écarter. »

Commutation

Winnipeg, 12 novembre.—On annonce semi-officiellement que le ministre de la justice va convoquer la session du jeune meurtrier, Shoal Lake, l'ancien prisonnier qui fut pendu le 18 du mois précédent. On se rappelle que Patterson, qui n'a que 18 ans, a saisi trois lettres dans un sac de jalousie, puis jeta son calvaire dans un puits.

On dit qu'il passera le reste de ses jours au pénitencier.

Conseil de ville. Vendredi, 13 novembre 1891. 1er ordre du jour.—2e Rapport du comité spécial des amendements à la chartre de la cité.

—Dus le rapport de la Ferme Expérimentale d'Ottawa on lit: « Les Plymouth Rocks tiennent la devant sur toutes les autres races pour prendre du poids. »

—Nettoyer les poulliers une fois par an, répandre de la chaux dessus et dessus les porcheurs, est un excellent moyen. Les bayannes du poullier contiennent le meilleur engrais pour les fraises.

—Bitez les œufs, mettez-les aux poules qui vous payeront l'argent cette doucœur.

—L'eau est un abrutissant et demande à être renouvelée souvent pour les poules comme pour le monde.

—Les gravois dans le gésier des poules leur tiennent lieu de dents et leur servent à broyer la nourriture. Ils sont indispensables à la santé des poules.

—Le bain de poussière est la vie pour les poules et il leur est aussi utile qu'un préservatif qu'il faut pas oublier pour l'hiver.

—Les poules éprouvent souvent les jeunes poulets et les font mourir. Un peu de crème douce ou sève de guaiacure lavée et la tête et le cou du patient les terre disparaissent bientôt.

—La hie-d'inde donné aux poules favorise plus l'engraissement que la production des œufs.

—Un mot sur l'engraissement des volailles est bien approprié au moment, c'est pourquoi nous traduisons un Farmer's Advocate et ce qu'il dit ce sujet un grand éleveur de volailles: « Trois semaines suffisent pour engraisser les volailles. Voici comment je procède à cet engraissement: j'enferme mes volailles dans un local spacieux, où se trouve un peu d'humidité; je leur donne pour nourriture de la maïs de la hie-d'inde alternativement avec de la maïs, faite avec de la farine et de la farine mélangées. Je donne mes volailles trois fois par jour et je leur donne aussi de temps à autre des patates bouillies et écrasées avec un peu de fleur d'avoine, elles sont très friandes de ces choses. Pour donner, je leur donne autant de lait qu'elles peuvent en boire, sans ce dernier elles ne mangent rien, je crois même que les volailles préfèrent le lait de beurre à tout autre.

Il est bon d'assommer d'un peu de sel la nourriture, bouillie qu'on donne aux volailles; du son de blé mélangé au lait et donné de temps en temps les entretient en bonne santé. Il ne faut pas oublier de mettre à la disposition des volailles du gravier, des débris de chaux et d'osettes blanches pour aider la digestion. Pendant un temps dans la journée un peu de charbon de bois pulvérisé. Il ne faut pas non plus oublier que les volailles couvertes de vermine n'engraissent pas, c'est pourquoi je mets dans l'appartement où elles se trouvent des boîtes remplies de terre bien sèche dans laquelle je jette un peu de soufre. Je place ces boîtes dans un endroit complètement à l'abri de la terre qu'elles contiennent de temps en temps et les nettoie avec un peu de vinaigre. Ce dernier détail, c'est-à-dire procurer aux volailles un bain de poussière est de la plus haute importance si l'on veut qu'elles engrassent rapidement.

Bulletin maritime

13 novembre. Ligne Allan. Le steamer Guelph, parti de Montréal, est arrivé à Londres, mercredi dernier. Le steamer Newfoundland, est parti de Sydney pour Montréal, mercredi matin. Le steamer Scandinavien, parti de Glasgow, le 21 octobre, est arrivé hier après-midi dans notre port et a continué pour Montréal. Le steamer Gibraltar, parti le 31 octobre, est arrivé à Québec hier. Le navire America, parti de Plymouth, est arrivé dans notre port, hier après-midi, à la remorque du Lord Stanley. Le voyage a duré 73 jours. La goélette Charles Napier, capt. Bray, partie de Anvers pour Québec, est arrivée à l'Annapolis le 10 du courant, ayant souffert des avaries. Les vaisseaux suivants sont les derniers qui viendront tout port à cette saison: le cargo Elmer Tambour, le cargo Val de la Pêche, les steamers Lake Winipeg, Amaranth, et le brigantin St. Joseph. Les steamers Caucasia et Newfoundland, venant de Sydney, sont les derniers qui arriveront avec un chargement de charbon.

Table with 4 columns: Day, N. V., M. V., S. V. Rows: Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche.

Plaine de St. dimanche le 16 novembre, à 7.02 p. m.

Un nommé Satter, employé à la gare du Pacific, comme il a proposé aux bagages, est mort subitement hier soir. Le défunt se plaignait depuis quelque temps de maux de cœur.

Le sirop. Le sirop de Tolu Mexicain est connu d'Égypte du Dr. K. Morn et est le meilleur; il guérit le plus mauvais rhume et très peu de temps. Sa vente partait. J.-E.-2f. Conseil de ville. Vendredi, 13 novembre 1891. 1er ordre du jour.—2e Rapport du comité spécial des amendements à la chartre de la cité.





DERNIERE EDITION 6 HRS. P. M.

La lettre suivante a été communiquée, cette après-midi, au Courrier du Canada:

CABINET DU PREMIER MINISTRE, PROVINCE DE QUÉBEC.

An directeur du Courrier du Canada, Québec.

Monsieur,

Nous lisons dans votre journal d'hier, au cours d'un article intitulé "Encore une bombe" ce qui suit:

"Un des détails que donne M. Whelan, c'est que le premier item de \$2,500 dans la liste des dépenses d'élection pour la Poissance est le montant d'un billet fait par M. D. Ford à M. Mercier, endossé par M. Mercier, Shelyah et Garnau, escompté par un marchand de chaussures bien connu à Québec et payé par M. Whelan, à la banque Nationale."

Nous nions formellement cette assertion, comme d'ailleurs M. Mercier, un des signataires de la présente, nie toutes les autres accusations portées par M. Whelan.

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur, Vos très dévoués,

(Signé), HONORÉ MERCIER, P. GARNEAU, JOSEPH SHELBY.

LA COMMISSION ROYALE

La Commission Royale a siégé ce matin à huis clos.

Les honorables juges sont venus à Québec afin de faire certifier par les témoins la signature que ces derniers avaient apposée à leur témoignage.

La répitence du "Monde" et son ingratitude

Le "Monde" disait, avant-hier:

"C'est demain le jour officiel d'actions de grâce dans tout le Canada. Tous ceux qui, ce jour-là, remercient la Providence des bienfaits qu'elle n'a pas ménagés à notre patrie cette année, ne devront pas manquer d'y joindre un acte de fervente reconnaissance pour Celui qui a permis que toutes les iniquités de la clique fussent connues et châtiées."

La Patrie reproduisant cet entre-filet, lui répond ainsi:

"Comme il n'y a eu de châtiments que les iniquités de la clique d'Ottawa, ce sont les suites à propos desquelles les Canadiens pourront remercier Dieu de les avoir dévolés. Il faut avouer que le Monde n'est pas tendre pour Sir Hector Lang vni et M. Thomas McCreery, à qui il a pourtant coté de si grosses sommes."

C'est de bonne guerre, comme l'on voit.

La récolte de coton dans les États du Sud, ne sera pas aussi abondante cette année que l'année dernière.

La grippe a fait son apparition dans l'Uruguay. Plus de deux mille personnes, à Monte-Video, sont atteintes de ce fléau.

Les Chevaliers du Travail ont tenu hier, leur assemblée générale, à Toledo, sous la présidence de M. Powderley.

Les explorations récentes faites entre Port Arthur et de Portage-au-Rat, montrent que les mines d'argent de cette région sont d'une très grande valeur.

L'archevêque Croke, à la garde duquel on avait confié les fonds sus-crits pour venir en aide aux malheureux éprouvés par la disette, vient d'écrire pour annoncer qu'il a reçu \$21,440, dont \$21,000 de New-York et qu'il a en mains toutes les pièces justificatives des dépenses faites jusqu'à ce jour.

Nally vient de mourir en prison. Nally fut l'un des principaux chefs de la conspiration de Mayo dans les premiers jours de la Ligue nationale irlandaise. Il a été condamné pour le crime de sédition, en 1882, avec nombre d'autres personnes englobées dans la conspiration, et envoyé en prison. Il devait être mis en liberté à la fin de ce mois, mais il a été atteint de la fièvre typhoïde ces jours passés; son long emprisonnement l'avait fort affaibli et il a succombé à la maladie.

Une crise ministérielle semble en perspective, en France. Violentement attaqué par les radicaux coalisés avec les réactionnaires, le ministère n'a obtenu, à la chambre des députés, sur la question des prêts pour les écoles qu'une majorité de 32 voix.

Le bruit court dans les couloirs que des dissentiments se sont élevés entre MM. Constans et de Freycinet, celui-ci voulant tempérer avec les radicaux, tandis que le ministre de l'Intérieur veut gouverner avec l'aide de la majorité républicaine conservatrice. La séance d'aujourd'hui sera orageuse à cause d'une interpellation sur l'exportation de l'or. Le monde politique est troublé.

Des voleurs audacieux

Ils arrêtent un train

Miwaukee, 13 novembre.—Hier matin, à une heure, un viaduc a été comblé sur le train de nuit de Milwaukee et St-Paul, près de Western Union Junction. On croit que les voleurs ont embarqué à la gare. Ils ont arrêté le train et pénétré de force dans le char express. On croit qu'ils ont enlevé \$100,000 et peut-être plus. Ce train est celui qui porte généralement tout l'argent reçu de l'est. Le matin, par les banques de Milwaukee.

DERNIERES DEPECHEES

Brigands à l'œuvre

Ils affrontent tout

La vie des citoyens en danger

Mégantic, 13 novembre.—Les Cantons de l'Est sont, par le temps qui court, assiégés par une bande de brigands qui, pour arriver à leur but, ne reculent pas devant le meurtre. Les paisibles habitants de ce village et des environs sont en émoi. Ils se tiennent sans cesse sur leurs gardes pour éviter la rencontre de ces voleurs de grand chemin qui, depuis quelques semaines, s'introduisent à main armée dans les résidences de citoyens à l'aise et dans les magasins, pour s'emparer de l'argent et de tous les objets de valeur qu'ils peuvent y trouver.

Ces brigands ont d'abord recourus à la ruse, mais si cela ne leur réussit pas, ils prennent tout simplement par la force, pourvu qu'ils aient les moyens de s'enfuir. Un des voleurs de cette bande est un prétendu agent qui visait les négociants et les familles sous prétexte d'y vendre des livres, mais dans le fait il n'y avait que de la poudre et des coups de feu.

Vers le commencement de la semaine, le petit village de Sawerville, dans le comté de Mégantic, a été visité par ces malfaiteurs.

Dans la matinée de mardi, le prétendu agent entra chez un riche négociant de l'endroit, et, faisant mine d'y vouloir vendre des livres, il visita l'établissement, qui, la nuit suivante, fut le théâtre du vol le plus audacieux qui se puisse commettre.

Un peu après minuit, deux des brigands pénétrèrent dans l'établissement après en avoir fracturé la porte de derrière, et, munis d'outils et de cartouches de dynamite, ils essayèrent de briser le coffre-fort, lequel renfermait la somme de \$1,800 en argent et \$500 et billets.

Heureusement, le propriétaire qui avait entendu les coups de feu, se leva et vola sur le lieu du crime où il surprit les deux brigands en flagrant délit. En voyant le propriétaire du magasin, l'un des malfaiteurs tira de sa poche un pistolet et, ayant ordonné deux fois au négociant de se laisser à l'œuvre, il ajusta son arme et une balle traversa le chapeau de celui qui venait de l'interrompre dans leur travail.

Au même instant, quelques voisins avertis de ce qui se passait arrivèrent au secours du négociant. Les brigands, se voyant pris, ont trouvé le moyen de s'enfuir en faisant une fenêtre. C'est en vain qu'on essaya de les rejoindre.

Il y a déjà plusieurs semaines que ces audacieux voleurs font la terreur des citoyens de l'endroit; et, chose étrange, aucune arrestation n'a encore été faite.

Les Chevaliers du Travail

LA CONVENTION A TOLEDO

Une autre victoire pour Powderley

Toledo, 13 novembre.—A la convention des Chevaliers du Travail, avant-hier, l'amendement suivant à la section 135 de la constitution a été adopté:

"Tout membre de l'Ordre qui recevra une carte de voyage devra remettre telle carte, à l'assemblée locale qui la lui aura donnée, assemblée que la date pour laquelle elle a été émise sera expirée."

L'amendement suivant à la section 15, article 3, a été rejeté:

"Tous les officiers généraux seront élus pour un terme de deux ans, mais aucun officier général ne pourra être réélu pour plus de deux termes consécutifs."

L'amendement suivant au 12ème article a été amendé à l'unanimité:

"Et tous les enfants au-dessous de 7 ans et au-dessous de 15 ans seront forcés de fréquenter une maison d'éducation quelconque, pendant dix mois de l'année ou pendant telle époque de l'année où telle maison d'éducation sera ouverte."

L'amendement ayant pour but de faire choisir le bureau exécutif général par l'assemblée générale et non par le Maître Ouvrier a été rejeté. C'est encore une victoire pour M. Powderley.

On a adopté une résolution obligeant les secrétaires des assemblées ouvrières de district, d'état et nationales de vérifier les rapports des secrétaires locaux, quant au nombre des membres, le montant des taxes et contributions "per capita."

M. Powderley dans son discours annuel, a dit qu'il était heureux de voir les progrès faits par l'ordre depuis sa fondation.

Parlant de politique il a dit: tous les chevaliers devraient voter dans les villes, districts et États pour un candidat qui sauvegarde les intérêts de la République. Ils ont prononcé en faveur du sénateur autrichien que les chevaliers du travail ont réussi à établir dans dix-huit États et il espère qu'ils ne cessent pas leurs efforts avant que le système soit adopté par tout.

Un député en liberté

Paris, 12 novembre.—M. Lafargue, le socialiste élu député à Lille, qui était écroué à la prison de Saint-Polignac, a été mis en liberté. Le droit court que le cabinet est disposé à accorder un amnistie générale.

La révolution au Brésil

LA POPULATION EN EXOIS

Formation d'un nouveau parti

New-York, 13 novembre.—Une dépêche de Valparaiso dit qu'un grand nombre des membres du Congrès dissident ont démissionné par le dictateur de l'Exposée ont cherché asile auprès de différentes légations étrangères dans Rio Janeiro.

L'état des affaires au Brésil a causé beaucoup d'émoi dans l'Uruguay et des troupes sont massées sur toute la frontière de ce pays. Les derniers rapports annoncent que la plus grande partie de Rio Grande do Sul est occupée par les rebelles.

On dit que les généraux Fernandez et Saiz, ainsi que la tête des rebelles qui reçoivent chaque jour des confidences. Les soldats de garnison à Yaguayayon sont joints aux insurgés et l'artillerie a été mise à la disposition des deux généraux commandants.

Le gouverneur du dictateur à Rio Grande do Sul a considéré la révolte si sérieuse qu'il a demandé des renforts au gouvernement central, en disant qu'il se trouvait dans une position précaire. Da Fonseca lui a immédiatement envoyé deux canonniers, trois avions et deux avions de transport chargés de troupes et de munitions.

Deux autres garnisons ont été envoyées à Rio Grande do Sul. Les habitants de Rio Janeiro paraissent être dans la plus grande ignorance au sujet de ces événements. Ils pensent que la paix règne dans la république et qu'il ne faut pas la peine de s'occuper du mécontentement contre Fonseca. Leur ignorance est due au fait que le gouvernement supprime tous les télégrammes qui annoncent la vraie situation des affaires dans l'État de Rio Grande do Sul.

Les chefs de la révolution sont le vicomte Peláez, le baron Jigok et les généraux Astropillo et Ervaros. Parmi eux, paraît-il, est de former un parti national en opposition à la dictature. Ce parti se

La mer en furie

Tempêtes et naufrages

Grand nombre de pertes de vie

Londres, 13 novembre.—Une tempête épouvantable a frappé le midi de l'Angleterre, et de centaines de vies ont été perdues sur les côtes de l'Irlande, du Bretagne, de l'Écosse et de l'Écosse. La Bienville, à destination de Sydney, s'est brisée sur les récifs. L'équipage s'était réfugié dans la mâture. Un corps de sauvetage avait été organisé, mais à cause de l'état de la mer aucune chaloupe n'a pu être lancée. Plusieurs cadavres ont été retrouvés sur la plage.

Dans la soirée, les sauveteurs ont pu sauver vingt-sept des membres de l'équipage. Le capitaine et quatre matelots se sont noyés.

Une partie de l'équipage des chaloupes de sauvetage, à Hythe, en se rendant au secours d'une goélette française, a été emporté à la mer. A Dungeness aussi, il y a eu plusieurs pertes de vie. Un vaisseau étranger est allé à la côte et plusieurs personnes se sont noyées en essayant d'aider au secours de l'équipage, bien qu'elles fussent munies de ceintures de sauvetage.

Plusieurs navires sont échoués entre Douvres et Dungeness. D'autres pressaient à la dérive portant leur pavillon renversé, ce qui prouvait qu'ils étaient en détresse. Il était cependant impossible de leur porter secours.

On mentionne parmi les naufrages ceux de la barque norvégienne "Solheim" à St. Andrew, comté de Dorset. Le bateau péchier "Star of the East", a péri en entrant dans le port de Lowestoft. Six hommes de l'équipage ont péri. Un d'eux a été sauvé, mais mort d'épuisement une heure après. La goélette "Marguerite Biet" et le vapeur "Paramout" sont naufragés. Six hommes de l'équipage d'un corps écossais sont noyés. Deux d'entre eux échappèrent d'un bateau pêcheur de Deal ont eu le même sort.

Le "Solheim" est échoué près de St. Leonar. Deux goélettes ont été naufragées près de Brighton et quatre personnes se sont noyées. Un vaisseau, le "Plungo" s'est échoué près de Hastings.

Les passagers et l'équipage ont été sauvés.

La tempête a fait beaucoup de ravages sur les côtes Est de l'Écosse et s'est étendue jusqu'aux îles Sorlingues situées dans la Manche. Ce groupe d'îles, au nombre d'environ 140 est un danger permanent pour les vaisseaux quand le bise souffle trop fort, il y a plusieurs phares sur les îles, mais nonobstant ce fait, les naufrages sont assez fréquents.

Pendant la nuit, les vapeurs qui font le trajet entre Douvres et Calais ont été obligés de jeter l'ancre pour se mettre à l'abri du vent. La mer était houleuse à tel point qu'il aurait été de grand danger d'essayer d'entrer dans le port. Le bateau d'Ostende est parti avec la marée, mais le capitaine a refusé positivement de laisser embarquer les passagers. Le plus ne cesse pas et plusieurs endroits sont submergés. A Folkstone, les dommages sont considérables. Deux hommes de l'équipage du bateau de sauvetage le "Dymchurch" se sont noyés.

Dans les îles de la Manche plusieurs personnes ont été blessées par la chute de débris et plusieurs bateaux ont eu à souffrir. Même le port de Portsmouth, l'un des plus sûrs n'a pas échappé à l'ouragan. La digue de Southsea, construite en pierre, a été en partie démolie. Une autre goélette est allée à la côte, hier soir, près de Hastings.

Un bateau-pilote a perdu trois de ses hommes à Cardiff en essayant de sauver la vie à un pêcheur qui s'était cramponné à un bateau chaviré.

Dans Londres, la tempête a presque empêché la circulation. Un grand nombre de maisons ont été renversées. Une maison en briques, à Eastbourne, s'est écroulée sous la force du vent. Une servante a été ensevelie dans les débris.

Les cultivateurs sont dans le plus profond découragement. La tempête a causé de grands dommages énormes. Les rivières sont gonflées et inondent les campagnes.

À Paris, le vent a sévi avec fureur dans la ville et des centaines de cheminées ont été démolies. Les dommages sont grands.

Des dépêches de Ronen, du Havre, de Cherbourg, Brest, mandent que la tempête a été désastreuse partout.

Un convoi de chemin de fer a été jeté hors de la voie par le vent.

Mexico, 12 novembre.—Une terrible tempête fait fureur de nuit. Deux navires ont été jetés à la côte.

La révolution au Brésil

Formation d'un nouveau parti

New-York, 13 novembre.—Une dépêche de Valparaiso dit qu'un grand nombre des membres du Congrès dissident ont démissionné par le dictateur de l'Exposée ont cherché asile auprès de différentes légations étrangères dans Rio Janeiro.

L'état des affaires au Brésil a causé beaucoup d'émoi dans l'Uruguay et des troupes sont massées sur toute la frontière de ce pays. Les derniers rapports annoncent que la plus grande partie de Rio Grande do Sul est occupée par les rebelles.

On dit que les généraux Fernandez et Saiz, ainsi que la tête des rebelles qui reçoivent chaque jour des confidences. Les soldats de garnison à Yaguayayon sont joints aux insurgés et l'artillerie a été mise à la disposition des deux généraux commandants.

Le gouverneur du dictateur à Rio Grande do Sul a considéré la révolte si sérieuse qu'il a demandé des renforts au gouvernement central, en disant qu'il se trouvait dans une position précaire. Da Fonseca lui a immédiatement envoyé deux canonniers, trois avions et deux avions de transport chargés de troupes et de munitions.

Deux autres garnisons ont été envoyées à Rio Grande do Sul. Les habitants de Rio Janeiro paraissent être dans la plus grande ignorance au sujet de ces événements. Ils pensent que la paix règne dans la république et qu'il ne faut pas la peine de s'occuper du mécontentement contre Fonseca. Leur ignorance est due au fait que le gouvernement supprime tous les télégrammes qui annoncent la vraie situation des affaires dans l'État de Rio Grande do Sul.

Les chefs de la révolution sont le vicomte Peláez, le baron Jigok et les généraux Astropillo et Ervaros. Parmi eux, paraît-il, est de former un parti national en opposition à la dictature. Ce parti se

LA JUSTICE

Vente d'ancien d'une Bibliothèque

MM. Oct. Lemieux & Co sont à préparer le catalogue de la bibliothèque de feu Ed. Taschoreau, Ber, avocat.

La vente se fera au commencement de décembre.

C'est une collection de livres très précieux.

Ostenosir donne par Leon XIII a. S. E. le Cardinal Taschoreau

On se rappelle que, lors du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté Léon XIII en 1888, il fut publié à Rome, un journal intitulé: "L'exposition vaticane illustrée." Le numéro du 28 de cette publication contient en une seule gravure la reproduction de trois ostensoirs d'une grande valeur intrinsèque et d'une valeur plus grande encore au point de vue artistique.

Les trois ostensoirs de ces ostensoirs ont été publiés à Rome par S. S. Léon XIII a. S. E. le Cardinal Taschoreau, archevêque de Québec.

Cet ostensoir, en argent doré et de style byzantin, est l'œuvre d'un orfèvre distingué, M. Frederic Steuben, de Colombie, a été offert au Souverain Pontife, à l'heureuse occasion de son jubilé sacerdotal, par les dames de la Commission Catholique de Berlin.

Voici la description que donne de cet ostensoir, "L'Exposition Vaticane Illustrée":

"Six grosses topages de grande valeur avec rosette de turquoises et de perles formant cercle, se détachent et les six semi-cercles qui agrandissent la lunette de rose, destinés à recevoir les saintes espèces du divin Sacrement."

"Ce fond de ces semi-cercles est en émail azur, et sur ce fond sont supportés deux médaillons en argent doré. Dans la lunette médiane est représenté le pécheur nourissant ses petits: c'est une miniature en émail extrêmement fine entourée d'une façon très artistique de turquoises et de brillants."

"Un énorme grand-crochet de forme oblongue, autour duquel sont disposées 18 perles, couvre la jonction du pied avec la lunette, et sur les deux côtés sont suspendus à deux agrafes, deux volutes tournoyantes tournoyantes."

"Le bracelet est élégant et très simple, le pied est de forme très plate. Ce pied ouvré au turin, est relevé de huit rasettes composées chacune d'une perle et de cinq turquoises. Les croix au sommet de l'ostensoir sont parfaitement recouvertes de turquoises. Les ornements et les p. t. s. glabes, qui occupent les espaces entre les huit semi-cercles de l'ostensoir, dorés comme tout le reste, sont eux aussi artistiquement ciselés avec beaucoup de goût et de finesse."

Nouvelles sociétés

Alfred Rochette et Arthur Rochette, deux de Québec, faisant affaires sous le nom des Rochette et frère.

Eugène Bernier, de Québec, hôtelier, et Théophile Bernier, de Lévis et de son frère, J. B. Bernier, de Lévis, faisant affaires sous le nom de Bernier et Bernier.

Univer approche

D'après les observations du Bureau Météorologique de Toronto, la neige et le froid sont dans une certaine mesure. Dans la région de Québec, il soufflera un fort vent de l'est et du nord-est, et la neige est tombée dans plusieurs localités; dans ces mêmes régions, le froid se fait vivement sentir. Dans le haut du St-Laurent, la température est variable; il a neigé dans plusieurs endroits, et le temps est beaucoup plus froid.

M. L. us Madly ancien beau de la paroisse de l'Anceionne Lorrette est mort hier subitement dans cette paroisse. Le défunt était âgé d'une soixantaine d'années et souffrait de maladie de cœur depuis quelques temps.

M. le corseur Belleau est allé aujourd'hui tenir une enquête à ce sujet.

Une victime du tabac

On signale de Californie un fait de nature à fournir un puissant argument à ceux qui ont entrepris une croisade contre le tabac. Un certain M. Smith, un jeune homme, employé de chemin de fer à Oakland, Mo., est venu mourir subitement dans son bureau, ayant dans sa bouche l'inévitable chique, quand tout à coup, sans le moindre symptôme précurseur, il est devenu complètement aveugle. Il a fallu le reconduire chez lui, où il s'est mis au lit en arrivant.

Pendant plusieurs heures, la cécité absolue a persisté; puis Cummings a peu à peu distingué la lumière et il venait de recouvrer la vue quand, subitement, la vue lui a manqué au point de ne pouvoir articuler un son. On a envoyé chercher le médecin qui a déclaré qu'au Cummings était atteint de paralysie, causée par l'abus du tabac. Le cas est, paraît-il, fort rare, mais il y a des exemples de gens entièrement paralysés pour avoir trop chiqué ou trop fumé.

Trois hommes sans seliers trouveront de l'emploi, avec bon salaire, en s'adressant au N° 123, rue St-Paul.

H. B. DUPERRÉ & Co. 11 NOV.—E. J. j. n. o.

CHRONIQUE MORTUAIRE

GARON.—A. Hissaville, le 10 courant, à l'âge de 62 ans. Honoré Garon, âgé de 72 ans, le 11 courant, à l'âge de 67 ans et 8 mois. Dame Camille Lagueny, épouse de feu Robert Lagueny.

LAFARGE.—A. St-Roch, le 12 courant, à l'âge de 67 ans et 3 mois. M. L. M. André dit Lapointe, le 12 courant, à l'âge de 23 ans. Dame Marie Adélaïde Breton, épouse de Charles Breton.

SALV.—Le 12 courant, à l'âge de 69 ans, M. Samuel Saltz.

Un service solennel pour le repos des âmes des zouaves décédés a été célébré, samedi, au G.é.u., à Montréal, par le R. P. Lemire, ex-zouave.

Les chevaliers à Toledo

La convention annuelle de l'ordre des Chevaliers du Travail s'ouvrira jeudi matin, à Toledo, M. Amédée D'Amelin, de Montréal, représentera les chevaliers de la province de Québec.

BESSE

LA JUSTICE

LA JUSTICE

Un autre dépôt spécial de Rio de Janeiro mande: Jusqu'à l'heure où j'écris, je n'ai encore rien appris qui menace sérieusement la stabilité du dictateur Da Fonseca. S'il y a eu révoité à Pernambuco, Haiti ou Para, on n'a eu encore reçu aucune nouvelle sûre.

Un certain nombre de républicains mécontents et un grand nombre d'impérialistes aimeraient à voir le rétablissement de la monarchie, mais, selon toute apparence, ils n'ont pas encore se prononcer ouvertement contre le gouvernement.

C'est à Rio Grande do Sul que le peuple paraît manifester le plus mécontentement, mais il ne s'agit encore que de troubles d'un caractère purement local. Rien ne prouve qu'on ait organisé un complot contre la dictature de Fonseca ou l'indépendance de l'état. Quant aux émeutes, l'opinion générale est que le gouverneur peut facilement les réprimer, vu qu'il n'a encore demandé aucun aide au gouvernement.

Il en aurait certainement demandé, s'il eût cru son pouvoir en péril. Tout est tranquille à Rio Janeiro et les affaires marchent assez bien qu'avant la dissolution du congrès.

Fonseca dit toujours qu'il n'a pas l'intention de continuer à dictature plus longtemps qu'il le faudra pour rétablir la paix dans tout le Brésil.

On se prépare à l'élection de nouveaux représentants au congrès.

Nos informations

M. Thomas McCreery est revenu, hier, d'Ottawa.

M. le comte de Chabannes et M. Henri, chargé par la famille du comte d'accompagner ce dernier au Canada, sont partis, hier, pour New-York, d'où ils s'embarqueront, samedi, pour l'Europe.

Le lieutenant L. J. Tarte, qui fait un cours abrégé, à l'école militaire de St-Jean, est venu passer une couple de jours de congé dans sa famille. Il est reparti, hier soir, pour St-Jean.

La plupart des officiers et soldats étrangers qui sont venus assister au dévoilement du monument Short-Wallick sont repartis, hier soir, pour retourner dans leurs foyers respectifs.

L'honorable M. Robidoux, procureur-général, est parti, aujourd'hui, pour Montréal.

L'honorable M. Duhamel vient de donner instruction à ses avocats, MM. Adam et Plourde, de Montréal, de prendre immédiatement une action en dommages au montant de \$10,000 contre le journal le Monde qui l'a accusé dans son numéro d'hier d'avoir incité un article publié dans le National, contre le lieutenant-gouverneur Angers et les commissaires royaux.

L'honorable M. Duhamel vient de donner instruction à ses avocats, MM. Adam et Plourde, de Montréal, de prendre immédiatement une action en dommages au montant de \$10,000 contre le journal le Monde qui l'a accusé dans son numéro d'hier d'avoir incité un article publié dans le National, contre le lieutenant-gouverneur Angers et les commissaires royaux.

A TRAVERS QUEBEC

Une belle chasse

Il y a quelques jours, MM. le Dr M. Bélanger, P. Bélanger, arpenteur, Félix Tarcoite et Arthur Toussaint s'ont allés faire la chasse à la batture aux Loups-marins.

Dans une seule chasse, ces messieurs ont tué 113 canards noirs, 4 sarcelles, 10 ortolans, 21 oies et une quantité considérable de pluviers.

Comme on peut le constater, c'est une chasse qui en vaut la peine. Le gibier abonde à cet endroit.

Dernièrement, \$10,000 ont été offerts à M. Art. Toussaint pour cette batture mais il a refusé. Il espère en retirer une somme plus élevée.

De la médecine

Médire, c'est découvrir à d'autres, "sans nécessité," les fautes ou les défauts du prochain.

On médit donc du prochain quand on découvre ses défauts qui devraient être cachés; quand on divulgue certaines fautes qui lui font dishonneur, et cela "sans nécessité," sans être obligé pour le bien public ou pour d'autres motifs, quoiqu'il soit nécessaire d'en parler, par exemple, lorsqu'on avertit un père, un supérieur, ainsi qu'il s'agit de défauts de leurs inférieurs, ou quand ces défauts peuvent occasionner quelque préjudice à d'autres. Hors de ces circonstances, on doit garder le plus profond silence sur les fautes des autres; c'est la charité des lois: les couvrir de son manteau.

C'est le cas d'appliquer le proverbe: "Toute vérité n'est pas bonne à dire."

Vol de lettres

Une arrestation pour vol de lettre enregistrée a eu lieu la semaine dernière, à Carleton, comté de Bonaventure.

La lettre volée contenait \$50 envoyés par la maison McCa. & Shelyah à un de leurs commis voyageurs, dans le cours de l'été dernier.

Obituaires

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mlle M. J. Diane Belleau, âgée de 15 ans et 10 mois, fille de Fortunat Belleau, Ecr., maire de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf.

M. J. N. Approuvé avec regret la mort de M. J. N. Chabot, notaire, décédé hier soir, à Ste Marie, Beauce.

Les funérailles auront lieu à